

Réglementer les PE, pourquoi?

(commentaire sur le film « Endoc(t)rinement », ARTE 9 août)

www.agirpourenvironnement.org

Les perturbateurs endocriniens, PE, qui détraquent nos régulations hormonales, sont à l'origine de multiples cancers (thyroïde entre autres). Ils ne connaissent pas de 'seuil' en dessous duquel ils seraient inoffensifs. Et cela nous oblige à repenser entièrement notre relation avec notre nourriture et notre environnement technique pourtant si confortable.

On les trouve partout (nourriture, pesticides, mobilier...) et, depuis des années, chercheurs et médecins s'alarment des effets causés par ces produits chimiques introduits dans notre vie quotidienne. Après le Bisphénol A interdit dans les biberons, il est (enfin) question de les réglementer.

Mais qui va écrire la réglementation ? Ceux qui les mangent, les touchent, les respirent ? Ou ceux qui les fabriquent ?

Le film « Endoc(t)rinement » raconte la lutte acharnée des fabricants pour conserver le droit d'utiliser ces poisons, même s'il existe des produits de substitution.

La bataille se passe au niveau de la Commission européenne, entre les diverses DG (directions générales) concernées par la création d'une réglementation. La DG Environnement, officiellement maître du jeu, compte 12 personnes et s'appuie sur les études médicales et scientifiques. Les deux autres DG (Industrie et Santé-Consommateurs) sont assiégées par 140 lobbyistes qui dénigrent ces études et s'efforcent de repousser et/ou d'affaiblir la réglementation à venir.

Quel beau match ! Quelle égalité des équipes ! Avec dans le rôle d'arbitre, Ann Glover, conseillère scientifique de Barroso (aujourd'hui Juncker) et amie des industriels.

Les travaux sur la définition des PE, base de la réglementation à venir, étaient prêts en janvier 2013. Et ils tombent dans le silence. Echéance repoussée à juin, puis à janvier 2014 ; en juin 2014, toujours rien. Les industriels, via les DG dont ils font le siège clament que les études sont insuffisantes et qu'il faut une étude d'impact. Alors que tout le travail scientifique analyse, précisément, les impacts.

Dès septembre 2001, le professeur Charles Sultan est venu de Montpellier prévenir les Clermontois des dangers répandus par les pesticides de l'agro-chimie. Malformations génitales en particulier, visibles dès la naissance chez les petits garçons. Il y en aurait 27000 par an décelées aujourd'hui, mais « l'interprétation proposée doit être considérée avec prudence » affirme l'Institut national de veille sanitaire, l'InVS (cible des lobbys).